

# FICHE DE SANTÉ

Transmettre cette fiche à l'infirmière sous enveloppe cachetée  
en notant « *confidentiel – fiche de santé* »

**Document soumis au secret médical et professionnel**

Fiche remplie le : .....

Année scolaire 2023/2024

Classe : .....

LYCÉE DES MÉTIERS TOM MOREL  
BP 26- CRAN GEVRIER  
74960 ANNECY

- Est-il ou a-t-il été pris en charge par :  
un orthophoniste :           oui    non  
un psychologue ou psychiatre :   oui    non  
un psychomotricien :           oui    non

autre .....

- Nom du dernier établissement scolaire fréquenté et  
adresse précise :

.....

.....

## AUTORISATION DE SOINS

Je soussigné(e), (*Nom – Prénom*)

.....

autorise mon fils, ma fille, à se rendre seul(e) en ville avec  
l'accord de l'administration de l'établissement pour une visite  
médicale, dentaire, radiologie, spécialiste ...

Je déclare avoir pris connaissance qu'en cas d'urgence, il sera  
fait appel au SAMU (15) et que le médecin régulateur des  
urgences décidera des mesures les plus appropriées à l'état de  
mon enfant.

Je m'engage à venir le chercher à sa sortie de l'hôpital.

Signatures :

Père

Mère

Tuteur

interne

½ pensionnaire

externe

Nom de l'élève .....

Prénom .....

Date de naissance .....

Père :

Nom, prénom .....

Adresse .....

.....

Profession .....

Mère :

Nom, prénom .....

Adresse(si différente) .....

.....

Profession.....

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Numéros de téléphone en cas d'urgence

Portable élève :

Domicile père : Portable : Travail :

Domicile mère : Portable : Travail :

ou tiers à contacter (grand-parent, voisin... indiquer le nom de la personne) :

Numéro de sécurité sociale de l'élève (sur sa carte vitale s'il a plus de 16 ans)

Prénom(s) et âge des frères et sœurs de l'élève :

En cas d'urgence, il sera fait appel au SAMU (15). C'est le médecin du 15 qui décidera des mesures les plus appropriées à l'état de santé de l'élève. La famille sera avertie dans les meilleurs délais. Un élève mineur peut entrer à tout moment à l'hôpital, mais il ne peut en sortir qu'accompagner de l'un de ses parents ou de son tuteur légal.

Les photocopies du carnet de santé ou de vaccination sont exigées pour une première admission.

- LORS D'UNE INDISPOSITION, L'ÉLÈVE DOIT OBLIGATOIREMENT PASSER AUPRÈS DE L'INFIRMIÈRE QUI ALERTE LA FAMILLE. L'ÉLÈVE QUI SUIT UN TRAITEMENT MÉDICAL DOIT APPORTER SES MÉDICAMENTS À L'INFIRMIÈRE AVEC UN DOUBLE DE L'ORDONNANCE. EN CAS D'INAPTITUDE A L'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE, UN CERTIFICAT TYPE EST A RETIRER A L'INFIRMIÈRE, AFIN DE PERMETTRE UNE ADAPTATION DE L'ENSEIGNEMENT AUX POSSIBILITÉS DE L'ÉLÈVE.

La famille est invitée, dans l'intérêt de l'élève, à répondre le plus exactement possible au questionnaire ci-dessous : L'élève a-t-il subi des interventions chirurgicales ? (date, motif)

- Nom et téléphone du médecin traitant :

L'élève présente-t-il : Une maladie chronique ou un problème de santé particulier ?

- Une allergie ? Une contre-indication à certains médicaments ? Lesquelles ? Est-il suivi par un allergologue ? Lequel (Nom + Tél.) ?

- Quel est son traitement en cas de crise ?

- Merci de donner tout autre renseignement qui pourrait être utile à l'infirmière scolaire (malaises, troubles nerveux, troubles cardiaques, convulsions, séquelles d'accidents, traitement(s) en cours...) :

- A-t-il un problème de : (préciser lequel) Vue : Audition : Statique : Autre : A-t-il un trouble du langage oral ou écrit (dyslexie...) ?